

# Espace et conflits dans la participation. Luttres symboliques et matérialité d'une controverse autour de la localisation d'une mosquée à Florence

Julien O'Miel and Julien Talpin

Number 73, Spring 2015

Les aménagements de la participation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030950ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030950ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

O'Miel, J. & Talpin, J. (2015). Espace et conflits dans la participation. Luttres symboliques et matérialité d'une controverse autour de la localisation d'une mosquée à Florence. *Lien social et Politiques*, (73), 33–52.  
<https://doi.org/10.7202/1030950ar>

Article abstract

This paper discusses the results of a study of a participatory process concerning the location of a future mosque in Florence, a particularly controversial subject in Italy. The process was supposed to be a means of creating sufficient legitimacy for building the place of worship. From the outset, the debate looked like it would be heated. Yet without a specific planned location for the mosque—which could have provided spatial points of reference for the debate—participation mainly took the form of a cultural debate on the place of Islam in the Italian public sphere. Although the consultants attempted to enliven the debate by asking architects to suggest hypothetical locations for the mosque, this respatialization of the question failed to spark the anticipated debate among participants. Instead, controversy emerged within the Muslim community, revealing territorial rifts. So it did not lead to a decision on the location of the mosque, but paradoxically strengthened the representation of Muslims locally.

Espace et conflits  
dans la participation.  
Luttes symboliques et  
matérialité d'une controverse  
autour de la localisation  
d'une mosquée à Florence

JULIEN O'MIEL

JULIEN TALPIN

CERAPS (UMR 8026)  
Université de Lille

Le 9 septembre 2010, en première page du quotidien *Il Corriere fiorentino* apparaît la première représentation graphique d'une possible mosquée à Florence<sup>1</sup>. Izzedin Elzir, considéré comme le leader de la communauté musulmane de la ville et un des principaux représentants de l'islam italien, a en effet demandé à l'architecte David Napolitano de concevoir un premier projet de la future mosquée florentine. Ce dernier propose un édifice étonnant, ressemblant à une des principales églises de la ville, la basilique Santa Maria Novella (voir l'illustration 1). La controverse est lancée. Rapidement, en effet, la droite et l'extrême-droite locales réagissent violemment face à un projet qui symboliserait « l'invasion islamique ». La municipalité de la ville – historiquement orientée à gauche – est gênée face à un projet qui l'a clairement prise de court et qui l'interpelle<sup>2</sup>.

Le projet de mosquée a jeté de l'huile sur le feu d'un conflit latent, conformément aux souhaits d'Elzir, qui voulait lancer le débat, ce projet étant vu comme un premier coup de sonde visant à prendre le pouls de la population. La situation des musulmans dans la ville des Médicis est en effet précaire. Leur nombre aurait fortement augmenté au cours des deux dernières décennies, passant de quelques centaines à la fin des années 1980 à plus de 10 000 dans la ville en 2011, et à 30 000 dans la province de Florence (Bombardieri, 2011 :

- 
1. La nouvelle est évidemment relayée par tous les journaux locaux et régionaux, et va faire polémique pendant plusieurs semaines, articles et tribunes se succédant.
  2. Entretien avec l'adjointe à la municipalité de Florence, à la recherche, à la jeunesse, aux fonds européens, à l'égalité des chances et à l'éducation, Florence, 22 février 2012.

58)<sup>3</sup>. Cette population importante doit faire face à un manque criant de lieux de culte. La ville compte en effet trois mosquées, installées dans des garages ou des abris de fortune, assurant une capacité d'accueil de 500 places, largement insuffisante. Celle située au centre-ville, dans Borgo Allegri, apparaît clairement dominante. Elle est la plus importante numériquement et est dirigée par Izzedin Elzir depuis 2008. Ce dernier, d'origine palestinienne, arrive en Italie en 1984 pour ses études. D'abord à Rome, puis à Florence, il étudie la mode, avant de se lancer dans le secteur – traditionnel à Florence – du cuir, comme chef d'entreprise. Il est un membre historique de la mosquée de Borgo Allegri, les fondateurs «l'ont vu grandir<sup>4</sup>», jusqu'à en devenir président. Président de l'UCOII<sup>5</sup> depuis 2010, il est une figure nationale et une personnalité locale. Souvent présenté comme «l'imam de Florence», il en est davantage la figure publique, le représentant politique de la communauté. Les deux autres mosquées de la ville sont situées en périphérie de Florence, l'une dans le camp rom de Poderaccio, l'autre dans la petite ville de Sorgane<sup>6</sup>.

Jusqu'ici rien de très original, les conflits liés à la pratique du culte musulman s'étant multipliés à l'échelle locale ces dernières années en Europe (Cesari, 2005 ; Allievi, 2010). La construction de mosquées apparaît de ce point de vue comme un des points de cristallisation des oppositions à l'islam, voire un des terrains d'expression privilégiés de l'islamophobie (Hajjat et Mohammed, 2013 ; Cousin et Vitale, 2014). Si le conflit est la règle quand il s'agit de construire une mosquée, les tensions sur cette question dans la péninsule italienne n'ont pas d'équivalent en Europe (Allievi, 2009). Les controverses relatives à la question des mosquées constituent l'objet central d'opposition autour de l'islam en Italie, l'équivalent des débats autour du voile islamique en France (Saint-Blanca et Schmidt di Friedberg, 2005). Ces conflits prennent en général une forme identique, qualifiée par deux spécialistes italiens de «paradigme de Lodi», du nom d'un des premiers conflits relatifs à la construction d'une mosquée près de Milan au début des années 2000 (*ibid.*). Face à la croissance de sa population, la communauté musulmane locale demande à la municipalité d'acheter un terrain afin d'y construire un édifice religieux plus grand (et jugé plus digne) que jusqu'à présent. La demande

3. Il s'agit d'estimations.

4. Entretien avec M. Bamoshmoos, Florence, 20 février 2011.

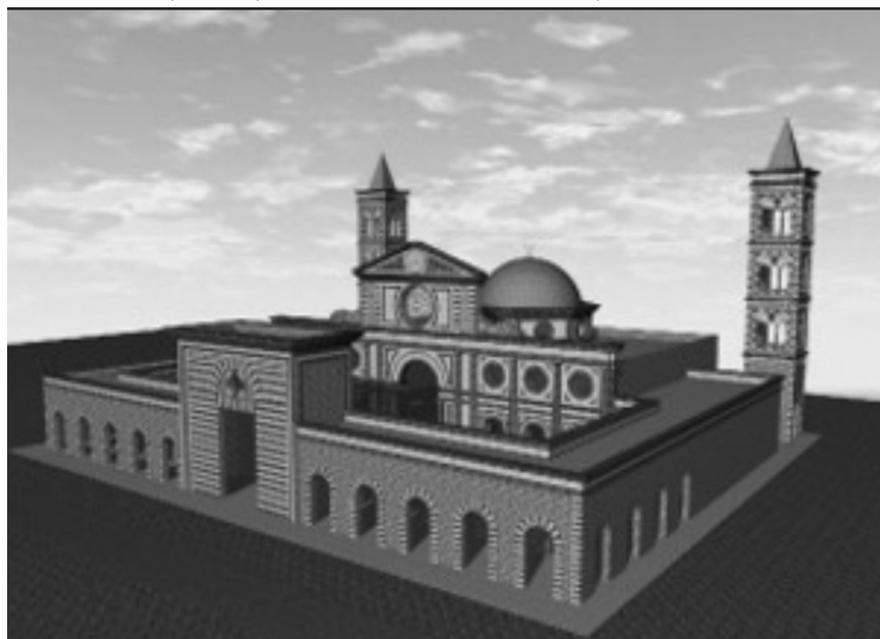
5. L'Union de la communauté et des organisations islamiques d'Italie (UCOII) est considérée comme la principale organisation représentative des musulmans en Italie, regroupant le nombre le plus important de salles de prières, 134 sur 769, selon son président. La représentation de l'islam en Italie est assez fragmentée, constituée de 3 ou 4 associations nationales qui défendent des lignes sensiblement différentes. L'UCOII apparaît ainsi proche de la tradition des Frères musulmans, et de l'UOIF français.

6. La Région Toscane compte actuellement environ 100 000 musulmans sur une population de 3 707 818 habitants, et 51 lieux de prières.

étant juridiquement recevable, la municipalité accepte dans un premier temps la requête. Rapidement cependant, la mobilisation contre le projet s'organise, souvent à l'initiative du parti d'extrême-droite de la Ligue du Nord, et autour de comités de citoyens créés pour l'occasion. Des pétitions sont lancées, des demandes de référendum d'initiative populaire sont formulées (qui généralement échouent, car contraires à la constitution qui garantit l'exercice du droit de culte), des recours auprès du tribunal administratif sont déposés (les requérants ont généralement été déboutés). Les manifestations des opposants apparaissent comme de véritables exutoires de la haine de l'islam : de l'urine de porc est déversée sur le terrain des futures mosquées, on y expose des têtes de cochons, et elles sont parfois prétexte à l'organisation de « journées du porc » ou de défilés à la gloire de « l'italianité véritable » (Allievi, 2010 ; Bombardieri, 2011).

### Illustration 1

Premier projet de mosquée – dit Projet Napolitano –  
présenté par la communauté musulmane – Septembre 2010



De ce point de vue, la situation florentine détonne. Cette question a en effet fait l'objet, en 2011 et 2012, d'un processus participatif de grande ampleur, visant à définir collectivement, si ce n'est l'occasion de la construction d'une mosquée, du moins son emplacement. Ce dispositif est pensé comme un moyen de créer, par un intense travail de réflexion, de délibération et d'échanges, la légitimité

suffisante à la construction du lieu de culte. L'étude de cette expérience permet dès lors de comprendre ce que le design social d'un bâtiment religieux, et de tout ce qu'il représente symboliquement et culturellement en matière de visibilité de l'islam, peut produire (Conti, 2012). Dans quelle mesure l'organisation d'un processus participatif permet-elle de dépasser les luttes symboliques autour de l'appropriation de l'espace que la construction de mosquées occasionne généralement ? Produit-elle une égalisation des relations de pouvoir entre les différents protagonistes, voire une pacification des relations entre groupes sociaux ? Dans quelle mesure le design social de l'emplacement de la mosquée se traduit-il par une redéfinition des identités professionnelles – et en particulier celles des architectes et des urbanistes, généralement en charge de ces questions – et des représentations sociales des différents acteurs ?

Nous verrons dans un premier temps que, si le débat s'annonçait conflictuel, il n'en fut rien. Son cadrage par les organisateurs, à la fois favorable à la mosquée et déterritorialisé, l'a en partie anesthésié. En l'absence de projet précis de localisation du futur lieu de culte – qui aurait pu offrir des prises spatiales au débat –, la participation a tourné court, le processus étant rapidement qualifié par la presse de « flop participatif ». Nous verrons dans un second temps que la respatialisation du débat, par l'intervention d'architectes dans la dernière phase du processus, n'a pas suffi à faire émerger la controverse attendue entre musulmans et non-musulmans. Au final, ce processus n'a pas permis d'arrêter l'emplacement du lieu de culte, mais a néanmoins contribué à renforcer la légitimité de la représentation publique des musulmans à Florence.

Notre enquête de terrain s'est déroulée de novembre 2011 à février 2012. Les données recueillies sont tout d'abord ethnographiques, reposant sur l'observation de deux des cinq réunions de quartier de la deuxième phase et des trois réunions de la dernière phase du processus participatif, ainsi que de l'une des réunions organisées au sein de la mosquée. En dehors des moments formels du processus, nous avons également passé du temps à la mosquée du centre-ville après les entretiens ou lors de la prière et des moments de sociabilité qui s'ensuivent. Par ailleurs, un recensement systématique des articles de presse issus de différents quotidiens italiens locaux et nationaux nous a permis de suivre de près le déroulé de la controverse dans les médias. Enfin, vingt entretiens ont été réalisés avec des fidèles des trois salles de prières florentines (dont les deux leaders, M. Bamoshmoos et M. Elzir, et le cheik de la mosquée du camp rom de Poderaccio), des représentants de la table de garantie (voir plus loin), des participants non musulmans, l'adjointe au maire chargée de l'égalité des chances, le président de l'autorité régionale pour la participation, deux membres du parti

d'extrême-droite Forza Nuova, des architectes et les consultantes de Sociolab<sup>7</sup>. Notre analyse s'appuie donc sur des matériaux variés : entretiens, observations, archives, articles de presse.

#### LA MISE EN DISPOSITIF D'UNE CONTROVERSE

Le processus participatif engagé sur le projet de mosquée florentin prend pied grâce aux financements octroyés par la Région Toscane. Elzir est contacté à la fin de 2010 par Sociolab, qui organise une grande partie des dispositifs financés par la loi. À la suite des réactions suscitées par le projet Napolitano, les consultantes proposent au représentant de la communauté musulmane d'organiser un processus participatif sur le projet de mosquée dans le cadre de la loi régionale 69<sup>8</sup>. Si l'occasion de ce processus fait débat au sein de la communauté musulmane, la voie de la participation s'impose. Ce débat peut en effet permettre de sonder l'état de l'opinion publique sur le projet de mosquée et d'améliorer l'image publique des musulmans dans la ville en déconstruisant les préjugés sur leur religion. Alors que la stratégie du conflit semble avoir provoqué une levée de boucliers, une approche plus coopérative pourrait se révéler plus efficace pour légitimer la construction d'une grande mosquée à Florence. En utilisant une disposition spécifique de la loi qui prévoit la possibilité pour un groupe de citoyens de demander l'aide de la Région pour l'organisation d'un dispositif participatif, la communauté musulmane organise le recueil des signatures exigées pour obtenir les financements et lancer le processus. Parallèlement, la société de consultantes prend en charge l'ingénierie du dispositif en structurant les différentes étapes. Validé par l'autorité régionale pour la participation – qui est par ailleurs sensible aux dispositifs portés directement par la société civile ou des citoyens, qui sont rares –, ce projet se voit octroyer une aide record de 70 000 euros.

7. Ce cabinet de consultants fondé à Florence par trois femmes d'une trentaine d'années est composé de huit salariées formées aux sciences sociales (histoire, sociologie, science politique, anthropologie). Toutes ont un niveau de deuxième cycle, certaines ont un doctorat. Le cabinet se spécialise rapidement dans la communication et la participation, notamment dans le marché ouvert par le budget régional sur la démocratie participative.

8. Cette loi s'organise autour de trois « piliers » : le renforcement des pratiques participatives dans le cadre de l'élaboration des politiques régionales ; la possibilité d'organiser des « débats publics » sur des projets d'infrastructures ayant un impact socioéconomique ou environnemental d'intérêt régional ; l'aide aux dispositifs locaux de participation. Cette loi prévoit en outre un budget de 700 000 euros spécifiquement affectés au soutien financier de ces dispositifs locaux. Une « autorité régionale pour la participation », construite sur le modèle des autorités administratives indépendantes françaises et dirigé par un professeur de science politique de l'Université de Bologne, est chargée de la distribution de ces fonds au regard de critères déterminés par la loi. C'est par l'intermédiaire de ce dernier pilier qu'a été financé le dispositif sur la mosquée. Cf. O'Miel, 2015.

L'autorisation relative à la construction de la mosquée et à la localisation du terrain relève (juridiquement) de la municipalité de Florence (Ferrari, 2008). À bien des égards, ce processus imposé de l'extérieur vise à l'interpeller, à l'inciter à se positionner et à offrir une réponse aux représentants de la communauté musulmane. Les objectifs du processus sont définis de la façon suivante dans les documents officiels : « impliquer les citoyens dans la définition de critères et de recommandations permettant d'assurer la meilleure insertion de la mosquée dans la ville de Florence<sup>9</sup> ». Mais il s'agit peut-être surtout « de préparer le terrain<sup>10</sup> » quant à une décision future de la municipalité. Tout l'enjeu du processus participatif est de créer une légitimité suffisante, une position suffisamment partagée, pour que la municipalité se sente au minimum obligée de répondre, et au mieux qu'elle suive les recommandations formulées.

Plusieurs éléments apparaissent nécessaires pour créer une telle légitimité, et notamment une participation numériquement importante, diversifiée, et incluant toutes les parties prenantes éventuelles (*stakeholders*). Le design du dispositif vise précisément à répondre à ces objectifs, en multipliant les sources de légitimité. Le dispositif conçu par Sociolab comporte trois phases, s'étalant de septembre 2011 à mars 2012. Tout d'abord, une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés avec une multiplicité d'acteurs (religieux, universitaires, militants associatifs ou politiques, etc.), afin de cerner les enjeux saillants d'un tel projet. Douze d'entre eux – reconnus pour leur expertise ou leur légitimité locale – ont été sélectionnés pour faire partie de la « table de garantie », garants « indépendants » de l'autonomie et de la qualité du processus participatif. Cette table a pour fonction de garantir la bonne conduite du processus, mais surtout de porter politiquement ses conclusions, aux côtés des représentants de la communauté musulmane, auprès de la municipalité.

La seconde phase repose ensuite sur l'organisation de cinq réunions publiques entre octobre et décembre 2011 dans les différents quartiers de la ville. Ces réunions, ouvertes à tous les habitants et largement publicisées<sup>11</sup>, visent à assurer la participation la plus large possible, en intéressant le citoyen en tant que riverain d'une future mosquée. Les conclusions de ces débats ont ensuite été transmises aux participants de « Laboratoires délibératifs » (LD) organisés en février 2012 (troisième phase). Ceux-ci rassemblent 100 participants non musul-

---

9. Sociolab, *Rapport synthétique sur rencontres de quartier*, 2012, p. 3.

10. Entretien avec les consultantes de Sociolab, Florence, 2 décembre 2011.

11. De nombreux articles paraissent dans la presse locale, des spots sont diffusés sur une radio florentine, une page Facebook ainsi qu'un site Internet sont créés. <http://www.unamoscheaperfirenze.it/>

mans tirés au sort et 30 membres de la communauté musulmane<sup>12</sup>. Ils se sont réunis trois samedis consécutifs afin de définir des critères de localisation de la mosquée dans la ville. Le conseil municipal devra ensuite formuler une réponse aux recommandations qui lui auront été soumises.

#### Chronologie du processus participatif

**Septembre 2010** : Le Projet Napolitano lance la controverse.

**Mars 2011** : Recueil des signatures nécessaires au lancement du processus participatif.

**Mai 2011** : Acceptation du processus participatif par l'Autorité toscane de la participation.

**Septembre 2011 – Phase 1** : Entretiens avec 50 experts florentins sur la question religieuse. Constitution de la table de garantie.

**Octobre – décembre 2011 – Phase 2** : Réunions de quartier.

**Février 2012 – Phase 3** : Laboratoires à l'échelle de la ville, composés par tirage au sort.

**Mars 2012** : Synthèse finale du processus et conférence de presse de restitution.

#### UN DÉBAT QUI N'A PAS LIEU D'ÊTRE : L'ÉPUISEMENT D'UNE PARTICIPATION SANS PRISE TERRITORIALE

Au regard de la mémoire de conflits passés dans d'autres villes italiennes, les organisateurs anticipaient une participation relativement conflictuelle, sur un sujet « chaud », aisément porteur de controverses. Ainsi, lors de la première réunion de quartier, près de vingt policiers et un camion anti-émeute avaient été prévus, en cas d'éventuelles échauffourées. À la seconde réunion, il n'y avait plus que six agents. Et plus aucun par la suite, preuve que le conflit attendu n'a pas eu lieu. Localement, la droite du PDL, l'extrême-droite avec la Ligue du Nord et le parti néofasciste<sup>13</sup> Forza Nuova ont pris position contre la création d'une mosquée à Florence. Si la droite n'a pas directement participé au processus, le leader florentin de Forza Nuova a pris part aux deux premières réunions de quartier. Il a pu défendre ses positions, soulignant que « la mosquée

12. Quelque 15 000 coups de téléphone ont été passés par la consultante pour obtenir ce groupe de 100 participants. Ces derniers sont dès lors loin d'être représentatifs sociologiquement, les plus de 40 ans et les diplômés du supérieur étant largement surreprésentés. Les participants de confession musulmane sont ceux qui avaient également pris part aux phases précédentes du dispositif. Source : Sociolab, 2012.

13. Ainsi qu'il se définit lui-même, faisant explicitement référence à Mussolini en entretien.

serait un symbole de l'invasion culturelle des musulmans», qu'elle « constituerait un élément incohérent avec le paysage urbain actuel de la ville », et qu'elle « pourrait contribuer au développement d'organisations terroristes<sup>14</sup> ». De ce point de vue, même les réactions les plus hostiles au projet ont pu être exprimées lors de ces réunions. Le représentant néofasciste arrête cependant rapidement de participer<sup>15</sup> et, après son départ, les positions ouvertement islamophobes ne se sont plus fait entendre lors des réunions de quartier. Le rapport conclusif de la seconde phase du processus insiste d'ailleurs sur la quasi-unanimité des participants sur ce point<sup>16</sup>.

Un des problèmes centraux auxquels se heurte le processus participatif – comme c'est généralement le cas dans toute expérience de ce type – est la faible participation du public. La participation n'a en effet cessé de décliner au cours du processus, passant de 100 participants à la première réunion de quartier, à 60 à la deuxième, 22 à la troisième, et 25 à la quatrième. Les laboratoires délibératifs connaîtront le même reflux, passant de 120 participants à la première réunion à moitié moins à la dernière. Une controverse émerge à ce sujet au terme de la seconde phase, qui n'a en effet rassemblé au total que 300 participants<sup>17</sup>. Un journaliste lance la polémique dans la presse, parlant de « flop participatif<sup>18</sup> ». Ces critiques sont rapidement relayées par la droite du PDL, qui attaque très directement la démocratie participative : « Dépenser 75 000

14. Sociolab, *Rapport de synthèse de la première rencontre publique*, quartier 1, 18 octobre 2011, p. 12.

15. Le représentant de Forza Nuova était très isolé au sein des réunions, n'étant accompagné d'aucun autre militant et trouvant très peu de soutien parmi les autres participants. Il rejette par ailleurs la division en petits groupes de travail, essayant de défendre – sans succès – la tenue d'une grande assemblée générale. Dépourvu de tribune, il quitte rapidement le processus. Comme il le souligne en entretien : « On ne pouvait pas parler à tout le monde, du coup j'ai manqué de contradicteurs, et ceux qui étaient favorables à la mosquée ne pouvaient pas entendre mes arguments. »

16. Sociolab, *Rapport synthétique sur rencontres de quartier*, 2012, p. 11.

17. Au total, c'est-à-dire sans compter ceux qui ont participé à plusieurs réunions, si bien que le nombre total de participants est probablement plus proche des 250. La sociographie des participants indique une sous-représentation des ouvriers (6% des participants) et une surreprésentation des professions intellectuelles, ce qui est la norme dans les processus participatifs. Par ailleurs, 65% des participants étaient des hommes, alors que la surreprésentation masculine n'est pas la règle dans les dispositifs participatifs (Talpin, 2011). Seuls 18% des participants indiquent appartenir à une association ou un parti politique, ce qui est faible dans une ville où l'engagement civique demeure important et alors que la démocratie participative touche en général davantage les publics mobilisés. Enfin, 30% des participants sont étrangers, chiffre qui peut s'expliquer par le fait qu'un nombre important des participants musulmans n'avaient pas la nationalité italienne, alors qu'ils représentaient entre 20 et 30% du public des réunions de quartiers. Chiffres issus de questionnaires auto-administrés conçus par la consultante. Cf. Sociolab, *Rapport synthétique sur les rencontres de quartier*, 2012, p. 8-9.

18. *Il Corriere fiorentino*, « Nuova moschea, che flop. Agli incontri, solo 300 », 9 décembre 2011.

euros pour 300 participants, ça fait cher du participant !<sup>19</sup>» D'autres reprochent à la municipalité son manque de volonté politique, le processus participatif incarnant sa volonté de botter en touche<sup>20</sup>. Et si la polémique s'efface rapidement devant l'actualité et l'assassinat à Florence de Sénégalais musulmans par un sympathisant d'extrême-droite<sup>21</sup>, elle met cependant en lumière les difficultés du processus à se légitimer.

C'est donc un dispositif qui s'épuise auquel font face les organisateurs. Une des hypothèses quant à cet intérêt limité du public est le cadrage implicite opéré par les organisateurs et, au premier rang, les consultantes. Celles-ci – et nous-mêmes – s'attendaient à ce que la discussion publique de la mosquée suscite passion et conflit chez les citoyens florentins (comme c'est généralement le cas en Italie). Afin d'éviter que le processus ne devienne ici aussi un exutoire à la haine de l'islam, elles n'ont eu de cesse de répéter, avec Elzir, dans les réunions publiques, que la construction de lieux de culte dignes était «un droit inscrit dans la constitution italienne». Le débat ne doit donc pas porter sur l'occasion de la mosquée, mais sur son emplacement. Leur anticipation du conflit les a cependant conduites à cadrer la question de la localisation de la mosquée de façon très abstraite. Sans les suivre dans leur approche parfois trop instrumentale du concept de «cadrage», Benford et Snow (2000) ont bien montré que la façon de poser une question peut être plus ou moins mobilisatrice, et pouvait se traduire par la constitution de publics différents (Céfaï, 2001). Si des réunions sont organisées dans chacun des quartiers de la ville, il n'est jamais fait explicitement mention que la mosquée pourrait s'y installer. À bien des égards, cette stratégie de déspatialisation du débat a trop bien fonctionné : en voulant éviter la conflictualité, les organisateurs ont en partie anesthésié le débat. Il ne s'agit plus de discuter de l'emplacement de la mosquée, mais des critères à prendre en compte (accessibilité en matière de transport, terrains libres, dimension symbolique du lieu, etc.) pour examiner d'éventuelles propositions futures à l'aune de ces critères déterminés collectivement. Un tel cadrage semble non seulement peu mobilisateur, mais ne prend jamais réellement parmi les présents, qui préfèrent échanger sur le statut de l'islam dans l'espace public italien. Souvent, les réunions se sont transformées en espaces d'information sur l'islam (discus-

- 
19. Cf. la réaction d'un des leaders locaux du PDL, Tomaso Villa, in *Il Giornale de la Toscana*, 11 décembre 2011. Cf. également la tribune d'E. Tasini, *Il Corriere fiorentino*, «Democrazia con buffet», 11 décembre 2011.
  20. Interview de Mario Cagiagli, «Un spreco di soldi, et la politica non ha piu il coraggio da decidere», *Il Corriere fiorentino*, 9 décembre 2011.
  21. Ce double assassinat a créé des tensions importantes dans la ville et a fait craindre à certains des émeutes, que s'est empressé de calmer Elzir à la demande des autorités. Cet événement conduit un journaliste conservateur, plutôt opposé à la construction de la mosquée, à prendre position en sa faveur, afin d'encourager la tolérance et l'intégration. P. Ermini «La risposta giusta», *Il Corriere fiorentino*, 15 décembre 2011.

sions relatives à la place des femmes dans cette religion, questions théologiques relatives au culte musulman, etc.).

Les organisateurs soulignent que les réunions de quartier ont été marquées par une forte « auto-sélection »<sup>22</sup> des participants, la très grande majorité d'entre eux étant favorables à la construction de la mosquée. De fait, les normes discursives régissant les débats tout le long du processus semblent marquées du sceau du multiculturalisme, une position partagée de tolérance interconfessionnelle (la plupart des participants non musulmans se présentent comme catholiques pendant les débats). Les blagues, rires et autres ruptures de cadre permettent de cerner les normes dominant ces arènes (Goffman, 1974 ; Eliasoph, 1998). Pendant la réunion du quartier 5, un participant propose de placer la mosquée près de l'aéroport [soit le plus loin possible], avant de préciser « je blague ! » et que tout le monde s'esclaffe. Les lapsus sont également révélateurs des attentes partagées. Lors de la discussion à la table G de la deuxième réunion du LD, un participant avance, convaincu : « Je suis absolument contre la mosquée », une femme lui demande : « Pardon ? Absolument quoi ? » Il répond : « Absolument pour. » La tension retombe dans un rire généralisé. L'engagement des participants ne semble pas motivé principalement par la localisation de la mosquée, mais par une volonté de mettre en avant leur ouverture, leur tolérance et leur intérêt pour l'islam. Comme le souligne un participant musulman en entretien : « ce sont eux (les non-musulmans) qui doivent parler, présenter les problèmes, et après c'est à nous de répondre [...]. C'est un débat pour les autres, pas pour nous<sup>23</sup> ». Censé permettre la reconnaissance de la communauté musulmane de la ville, le processus participatif s'est transformé en dialogue interculturel. Toute l'ambiguïté de ce processus se trouve rassemblé ici : s'agit-il de définir la localisation de la mosquée ou de déconstruire les préjugés qui entourent l'islam en Italie ? Probablement les deux, mais en voulant mener ces deux batailles de front, il n'est pas certain que le processus participatif soit parvenu à atteindre ses objectifs.

« SANS LIEU, PAS DE CONFLITS ; SANS CONFLITS,  
PAS DE PARTICIPATION » : RÉINTRODUIRE L'ESPACE  
POUR RELANCER LA PARTICIPATION

La faiblesse de la participation dans les réunions de quartier s'impose peu à peu comme un problème pour les organisateurs, auquel il faut trouver une cause. La légitimité du processus est en jeu. S'il a pour objet d'ouvrir la discussion de la localisation de la future mosquée aux Florentins, encore faut-il que ces derniers soient présents. Alors que quatre des cinq réunions ont déjà eu lieu,

22. Entretien avec les consultantes de Sociolab, Florence, 2 décembre 2011.

23. Entretien avec Alloua, Florence, 29 novembre 2011.

la participation décroissante fait l'objet d'une discussion par les membres de la table de garantie : l'absence de conflictualité s'impose alors à tous comme la cause principale de la faible participation<sup>24</sup>. Arrivé en cours de réunion, le directeur de l'autorité régionale pour la participation qui a octroyé les fonds pour l'organisation du dispositif y va de sa propre analyse. D'un ton un peu ironique, il explique : « S'il y a peu de participation, c'est parce qu'il y a finalement peu de tensions sur cet objet, et donc ça devrait rassurer les *policy makers*. » Il ajoute néanmoins : « Cela confirme ce que me disait un ami professeur et spécialiste de la démocratie participative : si on veut de la participation, il faut faire de l'alerte sociale ; s'il n'y a pas de conflit, il n'y a pas de participation. » C'est néanmoins la position de l'adjointe au maire qui structure le champ des possibles en matière de réponses à apporter au problème de la faible participation : « Pour revenir sur la question de la participation, si pour l'instant il y a peu de participation, c'est parce que rien n'est encore décidé. Et si rien n'est décidé, ça ne pousse pas les gens à se mobiliser. » Le directeur de l'autorité s'insurge : « Oui, mais tu ne peux pas dire "La mosquée se fera là et basta." Ce n'est pas possible. » Un consensus va progressivement émerger sur la nécessité de « proposer des lieux [d'implantation possible de la mosquée] au débat », afin de susciter la mobilisation. La difficulté est alors de décider qui doit proposer ces hypothèses de localisation. Alors que les uns et les autres se renvoient la balle, la Ville refusant notamment d'endosser cette responsabilité, c'est finalement la solution proposée par le professeur d'architecture qui emporte l'assentiment général.

On décide donc pour relancer le débat de proposer des lieux d'implantation potentielle de la mosquée lors de la deuxième réunion des laboratoires délibératifs (voir l'illustration 2). Sociolab a demandé à un groupe d'architectes de l'Université de Florence de faire des propositions. Ces derniers, à partir d'un travail réalisé en quelques semaines, soumettent à l'assemblée des emplacements possibles, un dans chaque quartier de la ville. Sur la base d'une série de critères émergés lors des précédentes réunions ou de leur expertise<sup>25</sup>, les architectes réalisent une évaluation des différents espaces soumis à la discussion. Loin de remettre en cause l'identité professionnelle des architectes et des urbanistes, ce processus de design social de la future mosquée de Florence se traduit à l'inverse par la réaffirmation de leur statut d'experts. Alors qu'on aurait pu imaginer un processus d'enquête sociale visant à explorer le territoire pour faire émerger de façon inductive, de concert entre musulmans et non-musulmans, des emplacements possibles pour la future mosquée, l'expert les a ici imposés d'autorité. Une collaboration aurait certainement été possible entre architectes et habitants – et

---

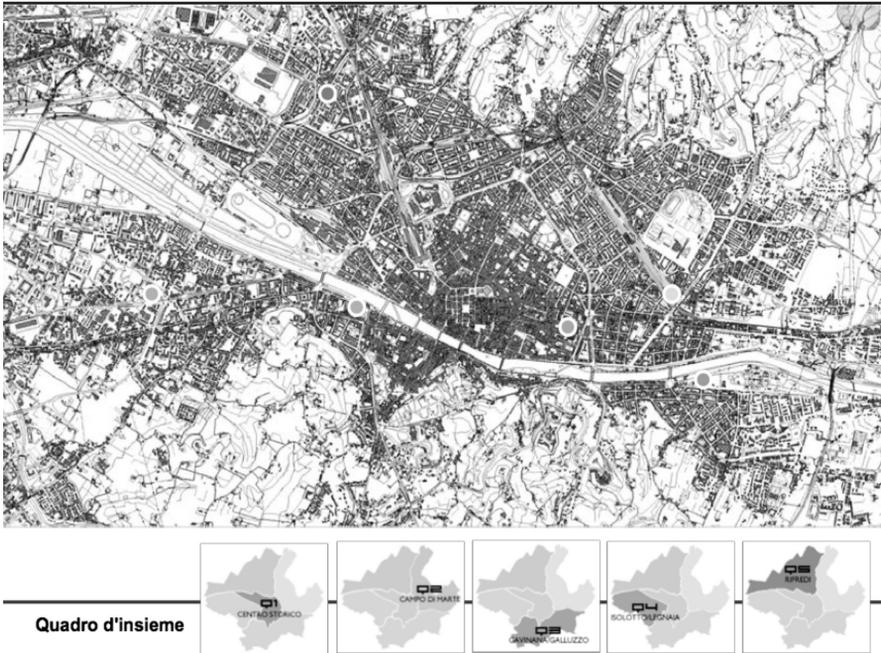
24. Notes d'observation, Florence, 22 novembre 2011.

25. Un des indicateurs mobilisés par les architectes, et qui peut constituer une forme d'intéressement à la mosquée, est le potentiel de transformation (requalification urbaine, valorisation du petit commerce, etc.) du quartier attaché à l'implantation de la mosquée.

en particulier avec les membres de la communauté musulmane – pour produire ces hypothèses de localisation. Si le design social de la mosquée ne s'est pas traduit par une transformation des identités professionnelles des architectes, à la différence d'autres expériences (Deboulet et Nez, 2013), c'est que la collaboration entre habitants et architectes n'aura été que ponctuelle, ces derniers n'intervenant qu'à la fin du processus et sur la sollicitation des consultantes qui y voient surtout un ultime recours pour réintroduire de la conflictualité dans le débat.

### Illustration 2

Les cinq hypothèses de localisation proposées pour la mosquée de Florence  
Diaporama de présentation, Faculté d'architecture de Florence



En dépit de cette réaffirmation de la division traditionnelle du travail cognitif et symbolique, les hypothèses proposées par les architectes vont être acceptées par les participants, l'expertise fondant leur légitimité. Le design social de la mosquée de Florence n'est, de ce point de vue, que partiel, les profanes ne pouvant intervenir qu'à partir d'une série de lieux présélectionnés par d'autres. La pertinence de ces propositions est ainsi évaluée par chacun des participants (invité à lister les avantages et les inconvénients de chacun des lieux). La fonctionnalité, l'esthétique, l'histoire de chaque espace constituent

alors autant de prises permettant de réfléchir collectivement au meilleur emplacement pour la mosquée. En réinscrivant le débat dans le territoire physique de la ville, l'objectif est de susciter le conflit, mais également de trouver un point d'appui pour tester concrètement les critères de sélection du lieu de la future mosquée. En donnant des prises spatiales au débat, on espère anticiper la future controverse en suscitant des prises de position opposées à la mosquée. Il est néanmoins rappelé en introduction que ces espaces constituent une série d'hypothèses et non pas «les lieux» sur la base desquels sera effectivement choisi l'emplacement de la future mosquée. Comme pour dire qu'il s'agit davantage d'une expérience délibérative que d'une réunion décisionnelle.

Visant à relancer le débat, l'intervention des architectes va cependant en conforter le cadre initial, confirmant l'impossibilité de toute controverse sur son occasion. La mosquée est en effet présentée par les différents architectes comme un «moyen pour reconstruire la ville». À partir de «leurs réflexions scientifiques et des plans d'urbanisme», ils proposent de montrer à la fois les avantages et les inconvénients de chaque emplacement, mais cherchent également à démontrer comment la mosquée est susceptible de «refonctionnaliser» certains espaces – c'est-à-dire de les réinscrire dans le paysage urbain – laissés à l'abandon<sup>26</sup>. La mosquée est dès lors présentée non pas «comme un élément de contamination, mais [comme] une innovation qui permettrait de faire évoluer le quartier<sup>27</sup>». Afin d'éviter toute expression d'islamophobie, il faut présenter la mosquée comme un atout pour la ville. Ce cadrage, s'il désamorce les critiques, rend de nouveau le débat stérile.

Comme l'avaient pressenti les organisateurs, l'introduction dans la discussion de ces hypothèses va susciter le conflit au sein de quelques groupes de discussion<sup>28</sup>. Dans un des groupes observés, le conflit est violent, un des participants accusant la facilitatrice – une des consultantes de Sociolab – de «vouloir parvenir à sa propre conclusion». Lors de la réunion précédente, le débat avait été alors cordial et peu conflictuel. *Bis repetita* des réunions de quartier au regard des arguments mobilisés et de l'intensité du débat, il n'y avait pas eu de modifications sensibles dans les attitudes des participants. Lors de la deuxième réunion, le ton est fort différent. Le conflit recherché éclate. Il ne s'agit pas cependant, du point de vue des organisateurs, du conflit attendu. En effet, alors que les lieux devaient autoriser des réactions «nimbystes» (de *not in my backyard*) susceptibles de constituer des points d'accroche pour l'argumentation

26. Les cinq lieux d'implantation possible de la mosquée sont un ancien terrain militaire, un bâtiment administratif au centre-ville, un terrain ferroviaire en périphérie, un ancien gazomètre et un édifice à l'abandon à proximité du parc de l'Anconella.

27. Intervention d'un architecte lors de la deuxième réunion des laboratoires délibératifs.

28. Au-delà des deux tables directement observées, plusieurs interviewées confirment les dissensions apparues dans leur groupe autour de la localisation de la mosquée.

entre musulmans et non-musulmans, c'est un conflit interne à la communauté musulmane qui éclate.

**Deuxième réunion des laboratoires délibératifs, table de discussion B,  
Florence, 18 février 2012**

Alors qu'aux yeux de ses représentants, la communauté devait se montrer soudée, la territorialisation du débat fait exploser ce consensus de façade. Hafez, membre de la mosquée de Sorgane, en périphérie de Florence, critique ouvertement l'option proposée d'une mosquée dans le centre-ville, position qui n'est pas partagée par les autres participants musulmans (tous membres de la mosquée de Borgo Allegri au centre-ville).

Face au conflit, la facilitatrice tente de recadrer le débat en demandant aux participants de juger chaque hypothèse à l'aune des critères évoqués (« Revenons sur les quartiers. Le quartier 1 a-t-il une bonne accessibilité ou non ? »). Néanmoins, le conflit se poursuit. Hafez s'impatiente face à un débat qui n'avance pas et interpelle la facilitatrice : « Réfléchissons aux critères, sinon on ne va jamais y arriver. » En réponse, la consultante l'invective : « Cette réunion devient une réunion de règlement de compte de la communauté musulmane, pensez aux non-musulmans qui sont venus discuter aujourd'hui ! »

Les participants musulmans font alors profil bas pendant une bonne heure. Le débat se poursuit sur les différentes options proposées. Un consensus se crée peu à peu autour de la proposition numéro 3, « Le parc de l'Anconella ». Une participante non musulmane défend cette option appuyée par Hafez, provoquant l'agacement de ceux du centre. La consultante rappelle : « Ce n'est qu'une proposition, il ne faut pas s'énerver. » Elle tente de construire une synthèse : « Les options 1 et 3 semblent sortir du lot, surtout la 3 ; Borgo Allegri aurait préféré la 1 et Sorgane, la 3. » Hafez s'insurge alors face à la mise en équivalence de deux positions qui n'ont pas reçu le même écho lors de la discussion : « Non, ce n'est pas Untel préfère celle-là, on a regardé les hypothèses selon les critères et c'est la 3 qui est ressortie. » Alors que la fin approche, il s'exclame : « On pourrait sortir avec quelque chose, voter sur les critères. [...] On pourrait sortir avec une conclusion. » La réunion se termine par un conflit ouvert entre la facilitatrice et Hafez :

Facilitatrice : « Non, pas de vote ! Ça doit être une position partagée ! »

Participante non musulmane : « Combien de lieux a-t-on éliminés ? »

Facilitatrice : « Alors je mets le 1 en dernier ? Je peux écrire que le centre ne répond pas aux critères... *[elle énonce les critères]* mais il y en a tout de même quelques-uns auxquels il répond... »

Le ton monte encore, la caméra vient d'arriver<sup>29</sup>. Les participants des autres tables assistent au spectacle.

Facilitatrice : « Je n'écrirai pas "ils ont préféré la 1 ou la 2", mais "ils ont évalué les propositions relativement aux différents critères". »

Hafez : « De toutes les façons, personne n'acceptera une mosquée au centre... »

Discutant par la suite avec la directrice de Sociolab, Hafez<sup>30</sup> critique la facilitatrice : « Elle est arrivée à la conclusion qu'elle voulait, elle. Elle voulait du consensus ; moi, je donne de l'importance au conflit. » La facilitatrice arrive à ce moment-là : « Vous avez montré que la communauté était déchirée, ce n'est pas bon pour vous. Vous vouliez classer les quartiers alors qu'il fallait hiérarchiser les critères de sélection. » En m'éloignant, je croise un des fidèles de la mosquée de Borgo Allegri (qui a pris part à la même table de discussion) qui me dit : « C'est qui, lui ? » comme pour dire : « Comment ose-t-il ? »

La prédiction était donc en partie juste, la territorialisation du débat a bien suscité un conflit. Mais au lieu d'invectives entre opposants et partisans de la mosquée, le débat a donné à voir les conflits internes à une communauté traversée par des clivages territoriaux : au regard de sa position dans la ville et du degré de « saturation » de sa salle de prières, chacun n'a pas les mêmes intérêts en jeu dans la discussion. La situation des mosquées de Sorgane et du camp rom est sensiblement différente de celle du centre. Elles ne sont pas victimes de surpopulation et plutôt isolées. Si la nécessité d'accéder à une mosquée digne et pouvant accueillir l'ensemble des fidèles est centrale pour les musulmans du centre-ville, majoritaires, il n'en va pas de même pour ceux des deux autres mosquées. Une des controverses qui structurent les débats au sein de la communauté musulmane concerne précisément l'alternative entre la construction d'une seule grande mosquée (pour tout le monde) ou de plusieurs petites mosquées réparties sur l'ensemble du territoire florentin. Si les représentants des mosquées de Poderaccio et de Sorgane ne sont de fait pas opposés à la construction d'une nouvelle mosquée, celle-ci ne doit pas venir se substituer à la leur. L'imam de Poderaccio sera d'ailleurs catégorique à ce sujet : « Faites ce que vous voulez, si vous touchez à ma mosquée, vous touchez à moi, et ça ce n'est pas possible<sup>31</sup>. »

29. Pendant l'ensemble du processus, un réalisateur de documentaire a suivi et filmé les réunions. Nous avons d'ailleurs été interviewés à de multiples reprises pour notre « regard extérieur ».

30. Âgé d'une cinquantaine d'années, Hafez est membre de la mosquée de Sorgane, à l'extérieur de la ville. Syrien, il s'est installé il y a de nombreuses années en Italie. Il est marié à une Italienne et exerce la profession de dentiste dans la ville de Sorgane. Il détonne au regard des autres musulmans de son âge mobilisés dans le processus tant par son *heris* bourgeoise que par la qualité de son italien et son aisance à l'oral.

31. Entretien avec le Cheik, mosquée de Poderaccio, 19 février 2012.

Derrière le projet de mosquée, c'est aussi le leadership de la communauté musulmane qui se joue, et ces dissensions révèlent les concurrences qui traversent le champ associatif musulman à Florence<sup>32</sup>.

La troisième réunion des laboratoires délibératifs confirme l'hypothèse selon laquelle il ne peut y avoir de conflit sans territorialisation de l'objet de la controverse. En effet, l'objet de cette dernière réunion était de choisir parmi l'ensemble des critères ayant émergé lors des différentes réunions – douze ont été recensés au final, sur la localisation et les modalités de construction de la mosquée – « les trois plus importants ». Le retrait des hypothèses de localisation a de nouveau eu pour effet d'effacer tout conflit. La discussion n'a jamais pris pied, le travail de classification s'est révélé laborieux. Les critères sont, contrairement aux lieux, des « objets » de discussion abstraits qui ne parviennent pas à cristalliser des positions précises. À ce titre, l'espace ne constitue pas un décor, mais bien un cadre structurant la dynamique de la participation. D'un côté, son introduction virtuelle (les lieux proposés ne constituent pas des emplacements effectifs, mais des hypothèses de travail) a bien stimulé le débat, donnant une prise suffisante aux participants pour qu'ils formulent des avis précis. Mais d'un autre côté, l'espace est implicitement perçu comme une contrainte. La crainte que la territorialisation du débat n'envenime trop les interactions, ou qu'elle lie un peu trop les mains de l'administration communale, conduit finalement à le mettre de côté pour la synthèse finale. Entre trop et pas assez d'espace, le processus participatif n'aura jamais réussi à trancher, ce qui peut constituer une difficulté dans la prise de décision finale concernant la mosquée florentine. Support à la fois matériel et symbolique aux controverses urbanistiques et architecturales, l'espace apparaît ici avant tout comme un cadre qui façonne tant les interactions entre participants que la dynamique de la controverse. Celui-ci n'apparaît jamais comme une donnée construite *ex ante* par les participants, le rôle des experts – les architectes – apparaissant en définitive relativement central dans sa production et par là même dans la définition des cadres de l'interaction au sein du dispositif participatif. Au final, on peut lier la question de la territorialisation du débat à celle du lien entre dispositif participatif et décision politique. Si les lieux ne restent que des hypothèses, c'est parce que la position de la mairie n'est jamais totalement nette quant à la prise de décision.

Les derniers moments passés sur le terrain nous ont à cet égard donné matière à réfléchir. Lors du dernier entretien avec Ana, une des consultantes de Sociolab, celle-ci révèle que les architectes de l'Université de Florence avaient

---

32. Ces clivages ne sont pas uniquement territoriaux ou politiques, mais également théologiques et, pour partie, ethnographiques. La mosquée du camp rom est d'inspiration principalement soufie, celle de Sorgane est parfois rapprochée du courant salafi, quand celle de Borgo Allegri est plus proche de la tradition des Frères musulmans.

secrètement rencontré l'adjoint au maire à l'urbanisme<sup>33</sup>. L'objectif de cette rencontre était d'écartier des hypothèses de lieux qui faisaient déjà l'objet d'un projet de reconversion ou qui de manière générale auraient pu mettre en porte-à-faux la municipalité. La position de la municipalité démontre toute l'ambiguïté de cette expérience. D'un côté, en acceptant la rencontre, il s'agissait de s'assurer que le dispositif participatif serve effectivement à dégager des emplacements potentiels, tout en évitant de susciter des attentes irréalistes chez les participants, qui auraient pu être vectrices de frustration par la suite. Mais d'un autre côté, le caractère secret de cette réunion visait à éviter un engagement trop fort de la municipalité quant à sa future décision. Surtout, il donne à voir comment derrière le projet de design social de la mosquée le « grand partage » (Latour, 1991) entre experts et profanes n'a pas été redessiné, le couple élu/experts demeurant au cœur du processus décisionnel. À ce titre, cette expérience n'est pas parvenue à rebattre les cartes du pouvoir local.

#### CONCLUSION

La crainte de l'expression publique de l'islamophobie n'a cessé de structurer ce processus participatif. Au regard des conflits s'étant déroulés dans d'autres villes italiennes, le design social de la mosquée devait permettre d'apaiser les tensions, d'assurer une reconnaissance symbolique des musulmans dans la ville et d'arrêter l'emplacement de la future mosquée. Une des stratégies pour éviter que ce débat ne se transforme en arène de stigmatisation des musulmans a consisté à le déterritorialiser, à soustraire toute prise spatiale à la participation. À vouloir pacifier le débat, les organisateurs l'ont en réalité anesthésié, la participation s'avérant minimale, n'intéressant que des habitants progressistes venus exprimer leur tolérance religieuse. Cela a en partie sapé les bases de légitimation du processus. La conflictualité sociale est en effet le carburant des processus participatifs. À trop vouloir l'éviter, on risque de la rendre stérile. En reterritorisant le débat, en s'appuyant sur des architectes, les consultantes ont bien tenté de le ranimer, mais cette brève parenthèse n'aura pas suffi à effacer des mémoires l'image d'un « flop participatif ». Alors que le design social de la mosquée par la participation du public visait la reconnaissance de la communauté musulmane, le pari a en partie échoué, puisque l'incarnation suprême de cette reconnaissance – la construction d'une mosquée digne pour les musulmans de la ville – n'est encore qu'un projet flou trois ans plus tard. À ce titre, l'étude de ce processus indique que tout ne dépend pas du design du dispositif participatif, mais plutôt de la façon dont celui-ci est cadré et approprié par les acteurs.

---

33. Ni les membres de la table de garantie, ni les représentants de la communauté musulmane n'ont été mis au courant de cette rencontre. En entretien, un des architectes missionnés sur le choix des emplacements ne nous a à aucun moment fait part de cette rencontre.

Il convient dès lors de sociologiser l'analyse afin d'éviter tout procéduralisme réducteur.

Mais en chemin la communauté musulmane n'a peut-être pas tout perdu. Si elle a donné à voir ses divisions internes, l'engagement dans ce processus l'a également transformée. Fragmentée selon des clivages territoriaux, ethniques et confessionnels, la communauté musulmane n'existait pas véritablement jusqu'alors. La participation à ce processus l'a fait émerger, conduisant les musulmans à « se rencontrer » (comme le soulignent plusieurs enquêtés en entretien) – notamment dans le cadre de réunions informelles de préparation aux réunions publiques –, ce qu'ils n'avaient jamais fait jusqu'à présent. Ces rencontres internes, auto-organisées, ont constitué des moments intenses de délibération entre des fidèles partageant des positions différentes, tant d'un point de vue théologique que sur le projet de mosquée. Jamais auparavant ils n'avaient échangé de la sorte sur les intérêts et les valeurs qu'ils partagent, et sur ce qui les oppose. La communauté musulmane a ainsi pris conscience d'elle-même et dispose désormais d'espaces d'échange et de discussion. De nouveaux leaders ont par ailleurs émergé, parlant désormais « au nom des musulmans de Florence ». Alors qu'auparavant la représentation de la communauté n'était assurée que par un seul d'entre eux, Izzedine Elzir, d'autres (et notamment des membres du camp rom de la ville, majoritairement musulmans et fortement stigmatisés, y compris parmi les musulmans) peuvent désormais parler en son nom. Si le processus participatif n'a permis qu'une reconnaissance symbolique de la communauté musulmane, cette visibilité accrue l'a transformée et renforcée, rendant les prochaines étapes de cette lutte peut-être moins asymétriques.

#### RÉSUMÉ | ABSTRACT

L'article restitue les résultats d'une enquête portant sur un processus participatif relatif à la localisation d'une future mosquée à Florence, sujet particulièrement controversé en Italie. Ce dispositif est pensé comme un moyen de créer la légitimité suffisante à la construction du lieu de culte. Le débat s'annonçait conflictuel. Pourtant, en l'absence de projet précis de localisation du futur lieu de culte – qui aurait pu offrir des prises spatiales dans le débat –, la participation a surtout pris la forme d'une discussion culturelle sur la place de l'islam dans l'espace public italien. Si les consultantes ont tenté de raviver la controverse en sollicitant l'apport d'architectes pour proposer des lieux fictifs de localisation de la mosquée, cette respatialisation du débat n'a cependant pas suscité la controverse attendue entre l'ensemble des participants. C'est au sein du groupe des musulmans que celle-ci a émergé. Elle a surtout donné à voir les clivages territoriaux qui traversent les communautés musulmanes. Le dispositif n'a dès lors pas permis d'arrêter l'emplacement du lieu de culte, mais a paradoxalement contribué à renforcer la représentation des musulmans localement.

*This paper discusses the results of a study of a participatory process concerning the location of a future mosque in Florence, a particularly controversial subject in Italy. The process was supposed to be a means of creating sufficient legitimacy for building*

*the place of worship. From the outset, the debate looked like it would be heated. Yet without a specific planned location for the mosque—which could have provided spatial points of reference for the debate—participation mainly took the form of a cultural debate on the place of Islam in the Italian public sphere. Although the consultants attempted to enliven the debate by asking architects to suggest hypothetical locations for the mosque, this respatialization of the question failed to spark the anticipated debate among participants. Instead, controversy emerged within the Muslim community, revealing territorial rifts. So it did not lead to a decision on the location of the mosque, but paradoxically strengthened the representation of Muslims locally.*

## R É F É R E N C E S B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ALLIEVI, Stefano (dir.). 2009. *I musulmani e la società italiana. Percezione reciproca, conflitti culturali, trasformazione sociali*. Turin, Franco Angeli.
- ALLIEVI, Stefano (dir.). 2010. *Mosques in Europe. Why a solution has become a problem*. Londres, Alliance Publishing Trust.
- BENFORD, Robert et David SNOW. 2000. «Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment», *Annual Review of Sociology*, 26 : 611-639.
- BOMBARDIERI, Maria. 2011. *Moschee d'Italia. Il diritto al luogo di culto. Il dibattito sociale e politico*. Bologne, EMI.
- CÉFAÏ, Daniel. 2001. «Les cadres de l'action collection. Définitions et problèmes», dans Daniel CÉFAÏ et Danny TROM (dir.). *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- CESARI, Jocelyne. 2005. «Mosques conflicts in European cities», *Journal of ethnic and Migration Studies*, 31 : 6.
- CONTI, Bartholomeo. 2012. «L'émergence de l'islam dans l'espace public italien», *Archives de sciences sociales des religions*, 158 : 119-136.
- COUSIN, Bruno et Tommaso VITALE. 2014. «Le magistère intellectuel islamophobe d'Oriana Fallaci», *Sociologie* [En ligne], 5, 1.
- DEBOULET, Agnès et Héloïse NEZ (dir.). 2013. *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Rennes, PUR.
- ELIASOPH, Nina. 1998. *Avoiding Politics. How ordinary citizens avoid politics in everyday life*. Cambridge, Cambridge University Press.
- FERRARI, Alessandro. 2008. «Laïcité et multiculturalisme à l'italienne», *Archives de sciences sociales des religions*, 141 : 133-154.
- GOFFMAN, Ervin. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris, Éditions de Minuit.
- HAJJAT, Abdellali et Marwan MOHAMMED. 2013. *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le problème musulman*. Paris, La Découverte.
- LATOUR, Bruno. 1991. *Nous n'avons jamais été modernes, Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.
- O'MIEL, Julien. 2015. *Circulation et institutionnalisation de la démocratie participative. Comparaison transnationale de la fabrique de politiques publiques participatives en Toscane et en Nord-Pas-de-Calais*. Thèse en cours. Université de Lille.
- SAINT-BLANCA, Chantal et Ottavia SCHMIDT DI FRIEDBERG. 2005. «Why are Mosques a Problem? Local Politics and Fear of Islam in Northern Italy», *Journal of ethnic and Migration Studies*, 31, 6, 1083-1104.

---

TALPIN, Julien. 2011. *Schools of Democracy. How Ordinary Citizens (sometimes) Become Competent in Participatory Budgeting Institutions*. Colchester, ECPR Press.